



LA FEDERATION COMMUNIQUE

LES SALARIÉS DE FRAISNOR EN LUTTE POUR LEUR EMPLOI

UN SALARIÉ EN GRÈVE DE LA FAIM DEPUIS LE 13 MAI

Les salariés de Fraisnor refusent d'être les sacrifiés de la mafiaviande. Depuis la mi-février, les salariés de Fraisnor avec leur syndicat CGT sont en lutte pour maintenir l'activité de leur entreprise et leur emploi, victime de la soif de profits de la grande distribution et des réseaux mafieux de la filière viande. Leurs actions courageuses, de l'occupation du stand du ministère de l'Agriculture au Salon de l'Agriculture à la marche de plus de 200 km du siège de l'entreprise à Feuchy (62) de 3 salariés jusqu'à l'Élysée pour déposer leurs revendications et rencontrer un représentant du Président de la République, se sont soldées par diverses entrevues et engagements de la part des pouvoirs publics et de l'employeur qui tardent, pour le moins à se concrétiser, voire à être remis en cause. Comme celui de la Communauté Urbaine d'Arras qui, aujourd'hui conditionne le versement du produit de la vente des bâtiments de l'entreprise à la décision du tribunal de commerce en audience le 15 mai sur le plan de continuation, audience à laquelle n'ont même pas été conviés les représentants des salariés. Résultat, la production est arrêtée faute de trésorerie pour acheter les matières premières permettant d'honorer les commandes. Le plan de continuation proposé par l'employeur réduit l'activité et les effectifs de moitié. Force est de constater une volonté délibérée de faire payer aux salariés les gabegies des stratégies patronales et gouvernementales. Les élus CGT au Comité d'entreprise désigneront un expert-comptable afin d'élaborer une proposition alternative de redressement de l'activité maintenant l'emploi et le potentiel industriel.

Face à ce mépris des salariés et de leur lutte pour le maintien de leur emploi et du potentiel industriel régional, Olivier Renaut, salarié et délégué CGT de Fraisnor, a décidé d'entamer une grève de la faim depuis le 13 mai pour contraindre les pouvoirs publics et l'employeur à prendre leurs responsabilités, mettre en œuvre les engagements pris et tous les leviers financiers possibles pour permettre la continuation de l'activité de l'entreprise et l'emploi :

- La Communauté Urbaine d'Arras doit tenir ses engagements pour la réalisation des actifs immobiliers. Elle doit verser dans les plus brefs délais le produit de la vente du bâtiment permettant d'injecter de la trésorerie pour redémarrer la production,
- L'employeur doit céder sous condition « les murs de l'entreprise » et s'engager dans un plan de continuation intégrant un projet industriel de reconquête des marchés et des volumes nécessaires à la reprise de l'activité.
- L'Etat et les collectivités territoriales doivent également prendre leurs responsabilités en soutenant financièrement la reprise d'activité et l'investissement.

La CGT poursuivra sa mobilisation pour défendre l'emploi et la pérennité de l'activité industrielle de Fraisnor.

Feuchy, le 14 mai 2013